



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 2954

Texte de la question

UNIVERSITE ET EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Michel Raison, pour le groupe UMP.

M. Michel Raison. Ma question s'adresse au ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Monsieur le ministre, la commission chargée du débat national université-emploi, présidée par le recteur de Limoges, Patrick Hetzel, a remis hier, à la Sorbonne, son rapport. C'est une bonne nouvelle. Cette commission a été mise en place en avril dernier, à la demande du Premier ministre, à la suite de la crise liée au contrat première embauche mais aussi parce que, chaque année, 80 000 à 100 000 jeunes, soit 20 % des étudiants, sortent de la fac sans le moindre diplôme et 11 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont toujours au chômage trois ans après avoir quitté l'université, sans compter ceux qui sont obligés d'accepter un travail sans rapport avec leur formation.

Près de 20 000 personnes ont été consultées lors du débat national qui a donné lieu à environ 120 réunions. Des représentants de syndicats étudiants et enseignants ont été auditionnés, ainsi que des représentants des PME, et des cadres de grandes entreprises. C'est tout de même un peu plus sérieux qu'un hypothétique jury citoyen ! (*Sourires sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Ce débat avait pour objectif d'apporter des réponses concrètes et d'application rapide aux préoccupations des jeunes. Le rapport préconise une cinquantaine de mesures pour limiter le taux d'échec, c'est-à-dire mettre en adéquation formation et emploi. La société est un tout. Il n'y a pas, d'un côté, les universités et les étudiants et, de l'autre, le monde des entreprises. Les jeunes, mais aussi leurs parents et leurs grands-parents, attendent avec impatience des propositions concrètes.

Trois axes prioritaires innovants se dégagent de ces conclusions, comme le développement des formations professionnalisantes à l'université, la réforme du système d'orientation, qui ne fonctionne pas, et un plus grand rapprochement entre l'université et le monde du travail. Pourriez-vous nous détailler les mesures que le Gouvernement, dans le cadre de la bataille pour l'emploi, compte retenir afin que l'université prépare mieux au travail ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. En effet, monsieur le député, le recteur Hetzel, qui présidait une commission consacrée au rapprochement entre l'université et l'emploi, a remis hier son rapport au Premier ministre à la Sorbonne, après un premier rapport d'étape au mois de juin.

Ce rapport, c'est d'abord le constat d'une situation profondément anormale : l'échec massif à l'université - 20 % des jeunes qui s'inscrivent sortiront sans aucun diplôme après, parfois, plusieurs tentatives dans plusieurs filières différentes -, et des taux de chômage anormalement élevés pour les jeunes diplômés d'assez nombreuses filières universitaires.

Le rapport remis par M. Hetzel contient une cinquantaine de propositions, qui tournent autour de l'orientation et de l'amélioration des formations.

Dès le mois de juin, nous avons commencé à prendre des décisions qui vont nous permettre d'améliorer dès cette année l'orientation des lycéens qui choisissent de faire des études supérieures. Des entretiens de conseil systématiques leur seront proposés, avec notamment une inscription plus précoce à l'université pour favoriser

une orientation plus active. Un délégué interministériel à l'insertion a été nommé.

En matière de formation, à la suite de ce qui a été fait dès cette rentrée, à savoir la création d'une dizaine de départements d'IUT et de 225 licences professionnelles, nous allons développer les enseignements à finalité professionnelle, rapprochant effectivement l'université de l'emploi. Nous allons dès cette année développer les stages et créer dans chaque université un service de l'emploi pour que tout étudiant ait avant la fin de ses études une première expérience de l'entreprise, favorisant ainsi son insertion.

M. Jean-Claude Lenoir. Très bien !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ce qui est réconfortant, c'est que la communauté universitaire est mobilisée dans cet effort considérable au service des jeunes, de l'emploi et de notre pays, de la même façon que nos universités sont mobilisées pour figurer, dans la grande compétition internationale, parmi les universités d'excellence. C'est un défi considérable, mais c'est aussi notre ambition. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2954

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2006